

23-09-05

Bape,  
575 rue St-Amable, bur.2.10  
Att.: Mme Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Québec GIR 6A6

Tronçon Jean Leman, aut.30

Monsieur le commissaire,

Voici comment fonctionne notre gouvernement : Les partis politiques attachent plus d'importance à contredire l'ancien parti au pouvoir et à défaire ce qui a été fait au mépris du bon sens qu'à servir la population qui les a élus, l'autoroute 30 en est un bon exemple.

Pourquoi l'ont-ils nommé autoroute 30 ? Est-ce parce qu'au bout de 30 ans elle sera terminée ? Eh bien non ! Ça traîne toujours... Depuis le début du projet dans les années 60, l'autoroute 30 a toujours servi d'enjeu politique, le gouvernement en a bâti ses kilomètres a coups de promesses électorales. Comme les gouvernements changent fréquemment, il en est de même pour le projet de l'autoroute 30 qui change de lieu a qui mieux mieux...

Aux dernières élections, le gouvernement a décidé de changer à nouveau le trajet de l'autoroute 30 pour lui faire prendre un autre chemin, soit celui du tronçon Jean-Leman et c'est maintenant le 3<sup>ième</sup> projet de tronçon qu'il nous propose. Comprenez-nous bien, ce 3<sup>ième</sup> projet ne nous convient pas, le seul projet acceptable est l'autoroute 30 sur le tracé Nord de la 132.

Il est temps de cesser de leurrer la population et de lui donner ce dont elle a besoin, ce qu'elle demande et ce qui est bon pour elle, soit l'autoroute 30 sur le tracé Nord de la 132.

Chantal Goupil,